

Procédures de candidature dans l'enseignement supérieur des étudiants internationaux

Sources et ressources :



Campus France est une agence nationale chargée de la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, de la gestion des bourses des gouvernements français et étrangers, et de l'accueil des étudiants internationaux. Elle gère également la plateforme en ligne **Études en France** qui accompagne l'inscription des étudiants étrangers.

<https://www.campusfrance.org/fr/candidature-enseignement-superieur-france>



ENIC-NARIC : l'**attestation de comparabilité** des diplômes peut servir à des fins de poursuite d'études



DGESIP : **inscription en première année**

Tableau récapitulatif des procédures d'inscription en première année

Dossier DAP vert, dossier pour les étudiants internationaux résidant en France



<https://www.onisep.fr/orientation/venir-etudier-en-france-vos-questions-nos-reponses>



Cours de français et tests pour les étudiants internationaux :



Le réseau des établissements engagés pour l'accueil des étudiants en exil

<https://reseau-mens.org/demande-dadmission-adaptee/>

<https://reseau-mens.org/formation-passerelle-dispo/>



Foire aux questions étudiants internationaux

Les modalités d'admission en 1^{ère} année dans l'enseignement supérieur

Vous avez une nationalité hors UE et pas le bac français

Pour une entrée en L1
Dates : du 1^{er} octobre à mi-décembre

Vous résidez en France
au moment de votre
candidature

Vous résidez dans un pays
participant à la procédure
Etudes en France au
moment de votre
candidature

<https://www.campusfrance.org/fr/faq/quels-sont-les-pays-relevant-de-la-procedure-etudes-en-france>

Vous résidez dans un
pays hors procédure
Etudes en France au
moment de votre
candidature

Téléchargez un dossier
de Demande
d'Admission Préalable
(DAP) VERTE et le
déposer ou l'envoyer
aux universités
demandées

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/dossier-vert-demande-d-admission-prealable-dap-pour-une-premiere-inscription-en-premiere-annee-de-46347>

Contactez l'espace Campus
France de votre pays de
résidence et déposez une
demande d'admission en
ligne sur la plateforme
ÉTUDES EN FRANCE

Téléchargez un dossier
de Demande
d'Admission Préalable
(DAP) BLANCHE et le
déposer auprès du
Service culturel de
l'Ambassade de France
de votre pays de
résidence

Pour une entrée dans une
formation sélective : BTS,
BUT, CPGE, DNMADE ...

- ▶ **Parcoursup**
mi-janvier/mi-mars
- ▶ **Pour les études**
d'architecture dossier
DAP bleue

Pour une entrée dans une
formation sélective :
BTS,BUT,CPGE,DNMADE ...

- ▶ **Procédure Etudes en**
France

Pour une entrée dans une
formation sélective :
BTS,BUT,CPGE,DNMADE ...

- ▶ **Parcoursup**
mi-janvier /mi-mars
- ▶ **Pour les études**
d'architecture dossier DAP
jaune

Les modalités d'admission en L2, L3, M1, M2

Vous avez une nationalité UE et hors UE et un diplôme supérieur étranger

Vous résidez dans un pays participant à la procédure Etudes en France au moment de votre candidature

Vous résidez en France, dans un pays hors procédure Etudes en France ou un pays d'Union Européenne au moment de votre candidature

Contactez l'espace Campus France de votre pays de résidence et déposez une demande d'admission en ligne sur la plateforme ÉTUDES EN FRANCE

Du 1er octobre jusqu'à la date limite déterminée par l'Ambassade de France de ce pays

Déposez une demande d'admission en ligne sur la plateforme de candidature des différentes universités

► E-CANDIDAT : L2 L3 M2

Dates différentes selon les universités, à partir de février

► MONMASTER : M1

mi-février/mi-mars

Les modalités d'admission dans l'enseignement supérieur

Vous êtes de nationalité d'un pays de l'Espace Économique Européen ou de la Confédération suisse

Pour une entrée en première année

Pour une entrée en L2, L3, M2

Pour une entrée en M1

Vous êtes titulaire du Baccalauréat français, du Baccalauréat Européen (BE), du Baccalauréat International (IB) ou de tout autre certificat de fin d'études secondaires

► Parcoursup

mi-janvier/mi-mars

Modalités en cours d'évolution
Mise à jour ultérieure

Déposez une demande d'admission en ligne sur la plateforme de candidature des différentes universités

► E-CANDIDAT

Dates différentes selon les universités, à partir de février

Déposez une demande d'admission en ligne sur la plateforme

► MONMASTER

mi-février/mi-mars

**Vous êtes Réfugié politique ou
bénéficiaire de la Protection subsidiaire, Demandeur d'asile**

**Il est recommandé de contacter directement le service des étudiants étrangers de
chaque université**

Certaines universités proposent quel que soit le niveau d'entrée la procédure de
Demande d'admission Adaptée ou **DAA** – aussi appelée Dossier Rose –

<https://reseau-mens.org/demande-dadmission-adaptee/>

<https://reseau-mens.org/wp-content/uploads/2026/02/Flyer-DAA-Reseau-MEnS.pdf>

Autres démarches :

► CERTIFICATION DE LANGUE FRANÇAISE

En cas d'admission vous devrez obligatoirement justifier du niveau de langue française minimum requis au moment de votre inscription administrative.

- ✓ un niveau B2 minimum sera exigé pour la plupart des Licences
- ✓ un niveau C1 minimum pour la plupart des Masters

► VISA

En cas d'admission, votre demande de VISA sera à prévoir en parallèle auprès des autorités concernées